



Note aux élèves ayant bénéficié de la fourniture des manuels par l'association de parents d'élèves FCPE.

Le conseil local FCPE informe les élèves et leurs parents des classes de 2^{nde} et 1^{ère} générales ou technologiques, qu'en raison de la mise en place de la gratuité des manuels scolaires pour l'année 2019-2020 sur ces classes, ces élèves ne devront pas rendre les livres confiés en début d'année.

Les cautions pourront être récupérées lors des permanences dont les dates vous seront transmises plus tard par mail et affichage dans l'enceinte de l'établissement. Les chèques de caution non récupérés seront détruits le 20 juillet 2019. Aucun envoi postal ne sera fait.

Cette information ne concerne que les élèves mentionnés ci-dessus. Pour les élèves de terminales et les sections d'enseignement professionnelles, les manuels devront être remis impérativement à notre association lors des permanences. A défaut de retour des manuels, les cautions seront encaissées.

Dates de permanences transmises par mail et affichage dans l'enceinte de l'établissement.

Pour toutes questions, merci de vous adresser à l'association : fcpe.claudeb.69400@gmail.com ou au 06 16 05 45 97.